

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°9 - Affaire 21S0044 - Lot 7 Menuiseries intérieures

N° : VA_DEC2025_877

Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société PR3BI située à LA MADELEINE (59110), titulaire du lot 07 Menuiseries intérieures du marché Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents, un avenant n°9 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant initial du marché public : 478 851,41 € HT

Avenant n°9 : 16 724,07 € HT représentant une hausse de 3,49%

Nouveau montant du marché public : 544 738,06 € HT

Imputation budgétaire : C/OP 201901 – 2113 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 26 novembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215771-AU-1-1

Date AR Préfecture : jeudi 27 novembre 2025